

**COMMUNE DE GACOGNE**  
**Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du**  
**jeudi 11 août 2016 à 19 h 30 à la Mairie de Gâcogne**

**ORDRE DU JOUR**

- ✓ **Avis sur l'arrêté de périmètre de la nouvelle communauté de communes,**
- ✓ **Avis sur l'arrêté portant projet de dissolution su SIEE de Montsauche,**
- ✓ **Voirie intercommunale,**
- ✓ **Recrutement du cuisinier à la rentrée de septembre,**
- ✓ **Décision modificative au budget 2016,**
- ✓ **Point sur les travaux et achats à l'Auberge,**
- ✓ **Questions diverses.**

**Etaient présents** : Martial BEAUDEQUIN, Yvette BOURNAT, Annick FERROT, Christophe GAGNEPAIN, Damien LANGLET, Roland RENAULT, Olivier TARTRAT, Jean-Pierre CAMBIANICA.

**Absents excusés** : Brigitte HORB ayant donné pouvoir à Christophe GAGNEPAIN, Camille DEBEZE, Guy GODEFROY.

Lecture et adoption du compte-rendu de la précédente réunion en date du jeudi 14 avril 2016 à 19h30.

**Avis sur l'arrêté de périmètre de la nouvelle communauté de communes**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet de périmètre de la nouvelle communauté de communes issue de la fusion des communautés de communes la Fleur du Nivernais, du Val du Beuvron, du Pays Corbigeois et le rattachement des communes de Montreuillon et Pouques-Lormes, tel qu'arrêté par le préfet de la Nièvre le 3 juin 2016. Ce périmètre sera effectif au 1er janvier 2017.

**Avis sur l'arrêté portant projet de dissolution su SIEE de Montsauche**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à la majorité (5 voix Pour) l'arrêté préfectoral n° 2016-P-877 en date du 6 juin 2016 portant projet de dissolution du syndicat intercommunal d'électricité et d'équipement de Montsauche - 3 voix Contre (M.Beaudequin, R.Renault, D.Langlet) et 1 Abstention (A.Ferrot).

Le Conseil demande à l'unanimité au SIEEEN (Nevers) de programmer au moins une fois par an des réunions de secteurs pour informer les communes des projets et permettre à ces dernières de faire remonter les besoins.

**Voirie intercommunale**

Le Maire informe le Conseil municipal que, dans le cadre du regroupement des intercommunalités au 1er janvier 2017, la compétence voirie devrait entrer aux compétences de la nouvelle communauté de communes. Une commission, déjà constituée, a travaillé sur ce sujet. Une première proposition a émané de cette commission visant à intégrer environ 30% de la voirie communale de chaque commune à la voirie d'intérêt communautaire.

Il nous est donc demandé, dans ce cadre, de proposer les voies qui pourraient devenir intercommunales en 2017.

Le Conseil municipal propose que les voies suivantes puissent être intercommunales dans le cas où 30% de la voirie communale deviendrait d'intérêt communautaire :

- la voie reliant la D122 à la D210, desservant la mairie, l'Huis Gauthereau, Les Plats, pour une longueur de 1 089 mètres linéaires,
- la voie reliant la D122 à la D977 bis, desservant le Bourg, pour une longueur de 826 mètres linéaires,
- la voie reliant la D122 à la D977 bis, desservant Lavault et Le Mont, pour une longueur de 2 992 mètres linéaires,

- la voie reliant la D171 à la D977 bis, desservant Rhuère, pour une longueur de 2 145 mètres linéaires,
- la voie reliant la VC4 en limite de Lormes à la D122, desservant Saugny et Jailly, pour une longueur de 2 882 mètres linéaires,
- la voie reliant la D977 bis à la VC3 de Mhère, desservant Vaupranges (Mhère), pour une longueur de 203 mètres linéaires, dans le cas où la VC3 serait d'intérêt communautaire sur la commune de Mhère.

Dans le cas où 40% de la voirie communale deviendrait intercommunale, il conviendrait d'y ajouter :

- la voie reliant la D977 bis à la D17, desservant l'Huis au Page et Parjot, pour une longueur de 2 646 mètres linéaires.

Dans le cas où 50% de la voirie communale deviendrait intercommunale, il conviendrait d'y ajouter :

- la voie reliant la VC11 au lieu-dit Les Plats à la D 17, desservant Fragny, pour une longueur de 3 218 mètres linéaires.

### **Recrutement du cuisinier à la rentrée de septembre**

Le Maire expose au Conseil municipal que le SIRP Mhère-Gâcogne-Vauclaux doit remplacer M. Verhoeven pour la rentrée scolaire de septembre 2016 au poste de cuisinier de l'école.

M. Verhoeven, en CAE au SIRP, a quitté cette structure pour un contrat à durée indéterminée. Il est donc possible qu'il puisse réintégrer son poste pendant sa période d'essai si celle-ci n'était pas concluante. Le Maire propose que la commune recrute, du 1er septembre 2016 au 18 octobre 2016, M. Thierry Barrier, en qualité de cuisinier aux conditions suivantes : Salaire au SMIC horaire de 9,67 et durée hebdomadaire de travail de 24 heures.

Il est précisé que le SIRP remboursera les salaires et charges liés à ce poste à la commune à l'issue du contrat. Cette proposition est acceptée à la majorité : 2 voix Contre (M.Beaudequin, Y.Bournat), 1 abstention (D.Langlet) et 6 voix Pour.

### **Décision modificative au budget 2016**

Suite à un oubli lors du vote du budget, il convient de prendre une décision modificative afin de régler la facture Segilog (maintenance logiciel compta, paie, état civil, urbanisme, élections,...)

A ce titre, il est décidé de prendre 1 534 € en section de fonctionnement pour les affecter au chapitre 20 du budget investissements.

### **Point sur les travaux et achats à l'Auberge**

Le maire informe le conseil des dépenses effectuées à l'Auberge pour permettre sa réouverture dans de bonnes conditions.

Les dépenses effectuées s'élèvent à 11 615 € (peinture, électricité, plomberie, réfrigérateur, hotte, station, ...).

Le four à gaz fonctionne de manière irrégulière. De plus, il est ancien et le gaz ne permet pas, notamment de faire des pâtisseries dans de bonnes conditions.

Le conseil rappelle qu'un certain nombre d'installations datent de 1992. De plus il est de l'avis général que le redémarrage de l'activité donne grande satisfaction, aux clients, et par voie de conséquence à la municipalité.

Le conseil donne donc un accord de principe sur le remplacement du four. Les propositions seront examinées lors d'une prochaine réunion.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Demande de démission d'un adjoint**

Le maire informe le conseil que Mme Horb a demandé au préfet d'accepter sa démission de son poste d'adjoint et de conseiller municipal. Cette décision que chacun regrette ne sera effective qu'à l'acceptation par M. le Préfet de la Nièvre.

### **Pouvoir pour dépôts de plaintes**

La gendarmerie sollicite une délibération qui permettra au maire et autres élus de déposer plainte lorsque les intérêts de la commune sont menacés.

Le conseil donne ce pouvoir à Messieurs Gagnepain et Renault.

### **Alimentation en eau l'Huis Gauthereau-Le Verniau**

Le maire fait part d'une demande de M. et Mme Camuzat pour une alimentation en eau de leur habitation par le réseau du SIAEPA de Pannecièrre. Le conseil rappelle qu'il existe une alimentation en eau par le réseau de l'ASL. Cette demande étant isolée, il sera sollicité une demande écrite et motivée.

Le Conseil rappelle que le captage de l'ASL est protégé par l'article 642-3 du code civil.

### **Fragny – problèmes de voisinage**

Plusieurs résidents de Fragny viennent informer le conseil des difficultés de voisinage avec la famille Couillaut/Lyon. Ils rappellent leurs précédentes informations à la mairie relatives aux incivilités et nuisances sonores. Ils informent le conseil que plusieurs d'entre eux ont été récemment poursuivis avec une masse et menacés de mort, ce pourquoi ils ont déposé plainte à la gendarmerie.

Le maire informe qu'il a déjà adressé des courriers, LRAR et remis en mains propres, de rappel à l'ordre et mise en demeure à cette famille qui ne semble pas en tenir compte.

Il informe les requérants qu'il adressera un courrier à divers services, notamment sociaux, sur la situation de cette famille. Le but étant de leur faire comprendre qu'ils doivent respecter la vie paisible du hameau.

### **Vitesse excessive signalée à La Roche**

Mme Waflard informe le conseil de la vitesse excessive des véhicules dans la traversée de La Roche, semblant ne pas respecter la limitation de vitesse. Le maire prendra contact avec l'UTIR du conseil départemental à ce sujet et demandera notamment la mise en place d'un comptage (nombre et vitesse des véhicules) sur cette portion de la RD 977.

### **Dépôts sauvages d'ordures autour des containers du point d'apport volontaire**

Face à l'augmentation des dépôts d'ordures « sauvages » aux abords des containers, le conseil propose de mettre ce lieu sous surveillance vidéo. Certains caméras étant à des tarifs abordables et dans l'intérêt de tous, il est décidé d'étudier cette proposition.

Fait à Gâcogne, le 25 août 2016

**Christophe GAGNEPAIN**

Maire de Gâcogne



The image shows a blue circular official stamp of the commune of Gâcogne, Nièvre, with the text 'MAIRIE DE GÂCOGNE' and '8140 (Nièvre)'. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Christophe Gagnepain'.